

Prise en photo de lésions suspectes de tuberculose*



1 Prendre en photo toutes les lésions suspectes, sous plusieurs angles (si possible)



3 Pas d'exigences particulières en ce qui concerne la qualité : éviter que la photo soit floue et qu'il y ait trop peu de contraste



2 Vous pouvez utiliser n'importe quel appareil numérique autorisé dans l'abattoir pour cette utilisation



4 Déposer vos photos et les éléments caractérisant la photo (identification, espèce, organes...) sur le lien : <https://cloud.esa.inrae.fr/s/4dPaC3Sn4K8kcDK>
Le mot de passe vous sera communiqué sur demande à : stephanie.darnal@agriculture.gouv.fr

5

